TRIBUNE DE GENEVE

GRAND QUOTIDIEN GENEVOIS FONDÉ EN 1879

www.tdg.ch

De nouveaux ennuis pour le banquier François Rouge

L'ancien président de la Banque de patrimoines privés est détenu aux Baumettes. Il est poursuivi par un ancien partenaire.

Une vieille affaire qui remonte à la surface. Cela ne pouvait pas plus mal tomber pour François Rouge, l'ancien président de la Banque de patrimoines privés. Il s'agit d'une plainte engagée en 2003 par l'un des fondateurs de Meditecnic, une société suisse détentrice d'un brevet exclusif dans le domaine de la stérilisation médicale. S'estimant lésé, un homme d'affaires genevois réclame quelque 10 millions de francs suisses au banquier genevois. L'affaire a déjà donné lieu à plusieurs auditions par la brigade financière.

Mêlé au scandale qui entoure le Cercle de jeux Concorde, François Rouge croupit dans une cellule de la prison des Baumettes, à Marseille, depuis le mois de novembre. Dernièrement, son avocat, Me Marc Bonnant, a annoncé qu'il demandera sa libération.

Même si l'affaire Meditecnic reste très éloignée de l'affaire du Cercle Concorde, elle n'en devrait pas moins intéresser les juges français. Lesquels s'interrogent toujours sur l'étonnante bienveillance dont ont bénéficié les associés corses de François Rouge. Plusieurs journaux ont notamment évoqué la proximité de François Rouge avec ce que l'on appelait autrefois les réseaux Elf et les sphères de pouvoir françaises. L'affaire Meditecnic confirme qu'il n'en était pas très éloigné. Le banquier y apparaît mis en cause au côté d'un autre homme d'affaires genevois connu pour avoir été très proche d'Alfred

Alain Jourdan

PUBLICITÉ I

